



D'un corps à l'autre

La vieille lui donna un habit de daim. Il y avait des représentations d'animaux, il y avait des représentations de poissons. Quand il l'eut revêtu, l'habit entra complètement à l'intérieur de son corps.

Conte nivkh

137

Le corps chamanique, est pensé comme le réceptacle d'un ou de plusieurs objets (os supplémentaire, cristaux, dards, cagoule...), de substances (végétales ou chamaniques) et des maîtres de celles-ci, de chants et d'esprits auxiliaires ; ceux-ci sont communément désignés dans la littérature par l'expression « pouvoirs chamaniques » et sont mobilisés par le chamane dans sa pratique. Selon les sociétés, les auxiliaires spirituels, nombreux comme des « nuées de moustiques » ou comme « une armée » (Charles Stépanoff), « si nombreux que le regard n'arrive plus à les saisir » (Davi Kopenawa), se distinguent de l'allié spirituel, auquel ils sont souvent subordonnés. Ceux-ci habitent, de façon permanente ou temporaire, le corps du chamane et ses prolongements, le costume, le tambour aussi, des supports d'esprits (cordes d'ongon ou perches surmontées de figurines, d'oiseaux le plus souvent, en Sibérie) ou bien accrochent leur hamac dans la maison du chamane. L'accessoire, écrit Laurence Delaby, est le siège où s'assoit l'esprit invité. Un accessoire de plus, c'est donc un esprit auxiliaire de plus. Mais celui-ci, précise-t-elle, fait plus qu'augmenter la puissance du chamane : il le crée.

Chamane touva (todje) : photographie tirée de l'album *Les voyages de P. E. Ostromsky sur le Yéniseï* en 1894 et 1897.